

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**23082-32 Ascorbic Acid Titrant**

Date de révision: 06.07.2016

Code du produit: 2308232

Page 1 de 9

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

23082-32 Ascorbic Acid Titrant

UFI: SKMN-5GSH-7004-TU27

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Analyse de l'eau

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: HACH LANGE GmbH  
Rue: Willstätterstr. 11  
Lieu: D-40549 Düsseldorf  
Téléphone: +49 (0)211 5288-383  
e-mail: SDS@hach.com  
Internet: www.de.hach.com  
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S  
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes  
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2  
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 \* Fax +33 (0) 1 69 67 34 99  
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA  
Motstraat 54  
B-2800 Mechelen  
Tel. +32 15 42 35 00 \* Fax +32 15 41 61 20  
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE  
Rorschacherstrasse 30a  
CH-9424 Rheineck  
Tel. +41 (0)848 55 66 99  
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA  
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine  
MA-Casablanca 20000  
Tél. +212 (0) 522 97 95 75  
e-mail: info-mena@hach.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mentions de danger:

Provoque une sévère irritation des yeux.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Potassium iodure

Potassium iodate

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**23082-32 Ascorbic Acid Titrant**

Date de révision: 06.07.2016

Code du produit: 2308232

Page 2 de 9

**Mention d'avertissement:** Attention

**Pictogrammes:**

**Mentions de danger**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence**

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

**Conseils supplémentaires**

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

**2.3. Autres dangers**

donnée non disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.2. Mélanges**
**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
7732-18-5	Eau			70-80 %
	231-791-2			
57-55-6	1,2-Propanediol			15-25 %
	200-338-0			
7681-11-0	Potassium iodure			1-5 %
	231-659-4			
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

 Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

**Après inhalation**

 Amener la victime à l'air libre.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 23082-32 Ascorbic Acid Titrant

Date de révision: 06.07.2016

Code du produit: 2308232

Page 3 de 9

#### Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.  
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

#### Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

13. Considérations relatives à l'élimination

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

##### Préventions des incendies et explosion

Voir également section 5

##### Information supplémentaire

Protéger la peau en appliquant une pommade.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 23082-32 Ascorbic Acid Titrant

Date de révision: 06.07.2016

Code du produit: 2308232

Page 4 de 9

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

##### Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

##### Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374. En cas d'immersion: Type de gants: Viton Epaisseur du revêtement: 0,70 mm Temps de rupture: >480 Min. En cas de contact par projection: Type de gants: caoutchouc nitrile Epaisseur du revêtement: 0,20 mm Temps de rupture: >30 Min.

##### Protection de la peau

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### Protection respiratoire

Veiller à une ventilation adéquate.

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	inodore
pH-Valeur (à 20 °C):	10,58
<b>Modification d'état</b>	
Point de fusion:	-7 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	97 °C
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	donnée non disponible
:	donnée non disponible

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**23082-32 Ascorbic Acid Titrant**

Date de révision: 06.07.2016

Code du produit: 2308232

Page 5 de 9

Point d'éclair: non applicable

**Inflammabilité**

solide: non applicable

gaz: non applicable

**Dangers d'explosion**

non applicable

Limite inférieure d'explosivité: non applicable

Limite supérieure d'explosivité: non applicable

Température d'inflammation: donnée non disponible

**Température d'auto-inflammabilité**

solide: donnée non disponible

gaz: donnée non disponible

Température de décomposition: donnée non disponible

**Propriétés comburantes**

donnée non disponible

Pression de vapeur: 30,66 hPa

(à 25 °C)

Pression de vapeur: donnée non disponible

Densité (à 20 °C): 1,03 g/cm<sup>3</sup>

Densité apparente: donnée non disponible

Hydrosolubilité: soluble

(à 20 °C)

**Solubilité dans d'autres solvants**

donnée non disponible

Coefficient de partage: donnée non disponible

Viscosité dynamique: donnée non disponible

Viscosité cinématique: donnée non disponible

Durée d'écoulement: donnée non disponible

Densité de vapeur: 0,74

Taux d'évaporation: 1,05

Épreuve de séparation du solvant: donnée non disponible

Teneur en solvant: donnée non disponible

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides: donnée non disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Aucun à notre connaissance.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4. Conditions à éviter**

Températures extrêmes et lumière du soleil direct.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**23082-32 Ascorbic Acid Titrant**

Date de révision: 06.07.2016

Code du produit: 2308232

Page 6 de 9

**10.5. Matières incompatibles**

Acides

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Pas d'information toxicologique disponible.

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
57-55-6	1,2-Propanediol					
	orale	DL50 mg/kg	20000	rat	Toxicology and Appli	
	cutanée	DL50 mg/kg	20800	lapin	Raw Material Data Ha	
7681-11-0	Potassium iodure					
	orale	DL50 mg/kg	2779	rat		

**Irritation et corrosivité**

Peut provoquer une irritation des yeux.

**Effets sensibilisants**

Pas d'effet connu.

**Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Danger par aspiration**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Pas d'information toxicologique disponible.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Aucun à notre connaissance.

**Information supplémentaire**

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Pas d'information écologique disponible.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**23082-32 Ascorbic Acid Titrant**

Date de révision: 06.07.2016

Code du produit: 2308232

Page 7 de 9

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
57-55-6	1,2-Propanediol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	51600	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	34400	48 h	Daphnia magna	L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.
7681-11-0	Potassium iodure					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	896 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	EPA

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
57-55-6	1,2-Propanediol	-0,92

**12.4. Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

donnée non disponible

**12.6. Autres effets néfastes**

donnée non disponible

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1. Méthodes de traitement des déchets**
**Recommandations d'élimination**

En accord avec les réglementations locales et nationales.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Eliminer comme produit non utilisé.

L'énoncé des risques et des mesures de précaution décrits sur les étiquettes s'applique aussi à tous les résidus qui restent dans le conteneur.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**23082-32 Ascorbic Acid Titrant**

Date de révision: 06.07.2016

Code du produit: 2308232

Page 8 de 9

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Non soumis aux prescriptions de transports.

**Transport fluvial (ADN)****Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Non testé

**Transport maritime (IMDG)****Autres informations utiles (Transport maritime)**

Non soumis aux prescriptions de transports.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****Autres informations utiles (Transport aérien)**

Non soumis aux prescriptions de transports.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: Non**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

donnée non disponible

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Sans rapport

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Révision: 06.07.2016

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 1-16

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.





## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### 23082-32 Ascorbic Acid Titrant

Date de révision: 06.07.2016

Code du produit: 2308232

Page 9 de 9

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*